

Monsieur le président,
mesdames et messieurs les membres du CHSCTD 02,

La FSU vous remercie, monsieur le directeur académique, d'avoir accédé à sa demande de tenue d'un CHSCTD extraordinaire sur la question sanitaire et celle de l'expérimentation dont fait partie notre département.

Cependant, la FSU ne peut que déplorer que les informations sur l'allègement du protocole sanitaire à la date du 4 octobre ne soient parvenues essentiellement que par les médias. Alors, oui, bas les masques en primaire pour les élèves, reprise de l'EPS sans contre-indication limitative mais attention, ce n'est pas le niveau 1 décrit fin juillet par le ministre qui est appliqué. En effet, la FAQ, qui vaut circulaire, précise qu'il est toutefois recommandé de limiter le brassage dans les écoles... information, qui si elle n'est pas transmise par sa hiérarchie passe totalement inaperçue dans les médias !

Quant à l'expérimentation, seuls les membres du CHSCTD02 ont été informés, sans plus de précision, vendredi 1^{er} octobre vers 16h30, du déploiement dès le 4, de nouvelles modalités au 1^{er} cas COVID positif recensé et de la non fermeture automatique de la classe... Face à cette grande nouveauté, aucune communication d'ampleur vers les personnels malgré la demande faite par la FSU !

Enfin, une première communication reçue dans les écoles de l'infirmière conseillère technique le 7 octobre matin, mais avec des documents à donner et récupérer avant le 11 octobre. Quelle course pour les directions non déchargées !

Encore une expérimentation pour l'Aisne !

En plus des questions posées en amont de l'instance, la FSU souhaite connaître :

Quels sont les facteurs qui ont été retenus pour que les élèves et les classes axonnais soient « cobayes » de celle-ci ?

Quand commence véritablement l'expérimentation ?

Les tests salivaires programmés vont-ils être impactés par l'expérimentation ?

Le travail des personnels de santé de l'EN du département va-t-il encore être désorganisé ?

Questions posées en amont de l'instance par le FSU et la FNECFP-FO :

-Quel est le point sanitaire du département ?

-Depuis la rentrée, combien de tests salivaires ont-ils été effectués par semaine ? Les collèges ont-ils pris part à cette campagne pour les -12ans ?

- Quel est le taux de fiabilité des tests salivaires ?

-Combien de classes ont-elles été impactées par un ou plusieurs cas positifs à la COVID, fermeture et non fermeture ?

-Quel est la proportion de remontés de cas positif par les familles relativement au nombre total de cas recensés dans le 1^{er} degré, en collège et en lycée ?

Questions spécifiques à l'expérimentation :

-L'expérimentation concerne-t-elle l'ensemble des écoles, et EPLE du département ?

- Pour les collégiens de + de 12 ans et les lycéens, y aura-t-il tests ? Les élèves non vaccinés testés négatifs pourront-ils restés en classe ou seuls les élèves vaccinés le pourront-ils ?

- Comment, par qui et où les tests seront-ils organisés ?

- Quel sera le délai entre la déclaration d'un covid + dans la classe et la réalisation des tests pour les autres élèves ?

- Quel est le protocole à l'attente des tests ? Est-ce que les élèves seront en classe entre l'annonce d'un cas positif et la réalisation des tests ? Port du masque ?

- Que se passe-t-il pour les élèves dont les parents refusent le test, est-ce que ces élèves sont immédiatement en éviction pour 7 jours ?

- Est-ce qu'il y aura fermeture de classe à partir d'un certain nombre de cas covid + ?